



**SMOOTH
ROCK
FALLS**

Short-Term Rental Registration Form

Note: A Short-Term Rental is a dwelling that is leased or rented in full or in part for the purpose of overnight accommodations for less than thirty (30) consecutive days. Any Person operating a Short-Term Rental in the Town of Smooth Rock Falls is required to register by completing this form.

1. RENTAL PROPERTY INFORMATION

Location of Short-Term Rental (Street Address):	
Title of Short-Term Rental:	
Website that the rental is listed on:	
Date the Short-Term Rental was first operational:	
Number of off-street parking space, including the garage and driveway space:	
Number of bedrooms on property:	
Number of bedrooms available for rent:	

2. PROPERTY OWNER AND OPERATOR/AGENT INFORMATION

Property Owner Name (s):	
Address:	
Phone #:	Email :
Short Term Rental Operator/Agent (if different from property owner)	
<i>** Operator/Agent should be available 24/7 to accept telephone calls and respond physically to the Short-Term Rental within thirty (30) minutes when the Short-Term Rental is rented.</i>	
Operator/Agent Name:	
Phone #:	Email:

3. ACKNOWLEDGEMENTS

Initials

a) The Short-Term Rental is not subject to an order made pursuant to the Building Code Act, 1992, and any regulation made under it, including the Building Code.	
b) The Short-Term Rental contains functioning smoke alarms, carbon monoxide detectors, fire extinguishers and exits.	
c) The information submitted is accurate, truthful, and complete.	

4. TERMS OF USE

- a) The maximum occupancy within the short-term rental is two (2) adults per bedroom.
- b) No person shall operate a Short-Term Rental in:
 - a. Any structure other than a habitable room;
 - b. A motor vehicle or trailer;
 - c. An unlawful residential unit;
 - d. Community housing
 - e. A docket boat;
 - f. A building or unit where Short-Term Rentals have been prohibited;
- c) The owner/operator of a Short-Term Rental on any given lot may only arrange for one rental contract to take place at any given time on that property.
- d) The Short-Term Rental property owner and operator are jointly responsible for ensuring the Short-Term Rental complies with all Municipal, Provincial and Federal requirements.
- e) The Short-Term Rental property owner and operator are jointly responsible to ensure the Short-Term Rental complies with Municipal regulations such as noise, property standards, parking, waste management and occupancy.
- f) Parking for Short-Term Rentals shall utilize the onsite parking (garage and driveway), as provided for by the property design and layout. Street parking shall be utilized only after the onsite options have been exhausted. No oversized vehicle to be parked on the property associated with the Short-Term Rental and there shall be no parking on landscaped areas.
- g) The property owner/operator shall register with the Town for the collection of the Municipal Accommodation Tax (MAT) associated with the operation of the Short-Term Rental. The owner/operator shall submit their Remittance report and payment on a quarterly basis.
- h) The Short-Term Rental registration is non-transferable.
- i) The Operator shall be responsible for providing renter copies of the Terms of Use and any additional house rules and ensuring compliance with those standards.
- j) Any modification, improvements, and conversions within the dwelling unit shall comply with the Ontario Building Code and subject to the building permitting process.
- k) Once registered, the Certificate of Registration shall be posted at a conspicuous place at all times.

I certify that the above information is true and correct. I understand and agree to abide by the Town of Smooth Rock Falls regulations and terms of use above. I agree to immediately report if my rental is discontinued and/or any changes in ownership or mailing address.

I agree to hold harmless, indemnify and defend the Town against claims and litigations arising from or related to the issuance of the Short-Term Rental registration.

Property Owner's Signature

Print Name

Date

Operator/Agent's Signature

Print Name

Date

Town Use:

Approved By: _____ Date: _____ Registration Number: _____

Zoning: _____ Maximum # of Occupants: _____



**SMOOTH
ROCK
FALLS**

Formulaire d'inscription pour une location à court terme

Remarque : Une location à court terme est un logement qui est loué ou loué en totalité ou en partie dans le but d'héberger pendant moins de trente (30) jours consécutifs. Toute personne exploitant une location à court terme dans la ville de Smooth Rock Falls doit s'inscrire en remplissant ce formulaire.

1. INFORMATION SUR LA PROPRIÉTÉ DE LOCATION

Adresse de location courte durée :	
Titre de la location courte durée:	
Site d'internet sur lequel la location est annoncée:	
Date à laquelle la location à court terme a été opérationnelle:	
Nombre d'espaces de stationnement hors rue, y compris le garage et l'espace d'entrée:	
Nombre total de chambres sur la propriété:	
Nombre de chambres disponibles à la location:	

2. INFORMATION SUE LE PROPRIÉTAIRE ET L'OPÉRATEUR/AGENT

Nom(s) du propriétaire:	
Adresse:	
Téléphone:	Courrier électronique :

Opérateur/agent de location à court terme (si différent du propriétaire)

*** L'opérateur/agent doit être disponible 24h/7 et 7j/7 pour accepter les appels et répondre physiquement à la location à court terme dans les trente (30) minutes lorsque la location à court terme est louée*

Nom de l'opérateur/agent:	
Téléphone:	Courrier électronique :

3. RECONNAISSANCE

Initiales

a) La location à court terme n'est pas assujettie à une ordonnance rendue en vertu de la Loi de 1992 sur le Code du bâtiment et de tout règlement pris en vertu de celle-ci, y compris le Code du bâtiment.	
b) La location à court terme comprend des détecteurs de fumée, des détecteurs de monoxyde de carbone, des extincteurs et des sorties fonctionnels	
c) L'information soumise sont exacte, véridiques et complètes.	

4. CONDITION D'UTILISATION

- a) L'occupation maximale dans la location à court terme est de deux (2) adultes par chambre.
- b) Personne ne doit utiliser une location à court terme dans :
 - a. N'importe quel structure autre qu'une chambre habitable;
 - b. Un véhicule automobile ou un remorque;
 - c. Une unité résidentielle illégale;
 - d. Logement Communautaire
 - e. Un bateau au quai;
 - f. Un bâtiment ou une unité où les locations à court terme ont été interdites;
- c) Le propriétaire/opérateur d'une location à court terme sur un terrain donné ne peut organiser qu'un seul contrat de location à un moment donné sur cette propriété.
- d) Le propriétaire et l'opérateur de la location à court terme sont conjointement responsables de veiller à ce que la location à court terme soit conforme à toutes les exigences municipales, provinciales et fédérales.
- e) Le propriétaire et l'opérateur de la location à court terme sont conjointement responsables de garantir que la location à court terme est conforme aux réglementations municipales telle que le bruit, les norme de propriété, le stationnement, la gestion des déchets et l'occupation.
- f) Le stationnement pour les locations à court terme doit utiliser le stationnement sur place (garage et entrée), tel que prévu par la conception et l'aménagement de la propriété. Le stationnement dans la rue ne sera utilisé qu'après avoir épuisé les options sur place. Aucun véhicule surdimensionné ne doit être stationné sur la propriété associée à la location à court terme et il n'y aura pas de stationnement sur les espaces paysagers.
- g) Le propriétaire/opérateur doit s'inscrire avec la Ville pour la collection de la taxe municipale d'hébergement (MAT) associée à la location à court terme. Le propriétaire/opérateur doit soumettre leur rapport de versement et paiement sur une base trimestrielle.
- h) L'inscription à la location à court terme n'est pas transférable
- i) L'opérateur sera responsable de fournir au locataire des copies des conditions d'utilisation et de tout règlement intérieur supplémentaire et de garantir le respect de ces normes.
- j) Toute modification, amélioration et conversion au sein du logement doit être conforme au Code du bâtiment de l'Ontario et soumise au processus de permis de construire.
- k) Une fois enregistré, le certificat d'enregistrement doit être affiché à un endroit visible et à tout moment.

Je certifie que l'information ci-dessus sont vraie et exacte. Je comprends et j'accepte de respecter les règlements et les conditions d'utilisation de la ville de Smooth Rock Falls ci-dessus. J'accepte de signaler immédiatement si ma location est interrompue et/ou tout changement de propriétaire ou d'adresse postale.

J'accepte de dégager de tout responsabilité, d'indemniser et de défendre la Ville contre les réclamations et litiges découlant de ou liés à la délivrance de l'enregistrement de location à court terme.

Signature du propriétaire

Nom imprimer

Date

Signature de l'opérateur/agent

Nom imprimer

Date

Ville:

Approuvé par: _____ Date: _____ N° d'enregistrement: _____

Zonage: _____ Nombre maximum d'occupants: _____